



Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 26-400

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 4 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 26-400. Le règlement est relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur le territoire de la Municipalité.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1 avril 2026 à 19 h 30 à l'hôtel de Ville situé au 2815, avenue Royale, à Saint-Charles-de-Bellechasse. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement numéro 26-400 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sur le territoire de la Municipalité sera expliqué et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement est disponible au bureau municipal ou au www.saint-charles.ca, section Règlementation, pour consultation.

Donné à Saint-Charles-de-Bellechasse, ce 6 mars 2026

La directrice générale,

Lynda Routhier

Lynda Routhier